

BRUXELLES SANTÉ

Périodique trimestriel, paraît en mars, juin, septembre, décembre - N°30 - juin - juillet - août 2003



N°30

Le travail social

**Mutation
ou
redéfinition ?**



BELGIQUE-BELGIE
P.P. - P.B.
BRUXELLES X - BRUSSEL X
B.C. 1785

BUREAU DE DÉPÔT :
BRUXELLES X

En direct de...

De la Porte de Namur
à la place Flageypages 2 à 7

Bouquins malinspages 8 et 9

Dossier

Le travail social aujourd'hui :
mutation ou redéfinition ?pages 10 à 17

Initiative

Jouer à «La Marelle»pages 18 et 19

L'écho du CLPS

Un travail de réflexion
avec les travailleurs de ruepages 20 et 21

Elargissons le débatpages 22 et 23

Annoncespage 24

De la Porte de Namur à la place Flagey

Cette partie d'Ixelles a connu de nombreux changements. Nous avons déjà consacré, dans cette même rubrique, un article à sa partie nord, Matonge, et un autre à sa partie sud, le quartier Flagey (qui est lui-même en pleins bouleversements)¹. Elargissons cette fois la perspective, à l'occasion d'un projet communautaire mené depuis plusieurs mois par des associations et des habitants de ces quartiers : "Ixelles en noir et blanc". Et, pour ce faire, adressons-nous à notre collègue, **Bénédicte Meiers**, qui coordonne le projet.

B. M. : C'est un projet étalé sur deux ans, dont la première phase consiste à faire un diagnostic du quartier du point de vue de la qualité de la vie, en prenant en compte tous les éléments qui peuvent affecter celle-ci. Le moyen principal est le reportage photo, dont l'avantage, parmi d'autres, est de traduire en langage courant le terme "diagnostic" – qui a un sens dans notre jargon de professionnels mais qui, pour le citoyen, renvoie au cabinet du médecin ! En outre, quand on regarde d'autres projets communautaires, on constate que la phase de diagnostic est presque toujours faite par les professionnels. L'enjeu, ici, était que les habitants du quartier se mettent en position d'analyser leur milieu de vie.

Pourquoi travailler avec cet outil : la photographie ?

D'abord, il y a tout le travail culturel autour de l'image que je mène depuis plusieurs années à Question Santé dans le cadre de l'éducation permanente². Ensuite, d'autres expériences m'ont fait prendre conscience que la photographie implique d'être attentif à ce qui se passe autour de soi, de regarder, d'observer et, si on ne veut pas être trop superficiel, d'aller vers les gens, de les écouter. En même temps, c'est un outil familier : pratiquement tout le monde a déjà fait des photos de famille ou des photos de vacances. Donc, sans faire de grandes théories, le reportage photographique induit une série de comportements que l'on n'a pas si on discute simplement autour d'une table : on est "obligé" de rencontrer les gens, de se confronter à eux, de se mettre en position



Photo©: Sylvie Antonio-Bonsangue

d'acteur. Cela ouvre à une connaissance de soi et des autres. Connaissance de soi, par le biais des images que l'on crée : au fil des images on se voit en train d'agir et d'évoluer. Connaissance des autres, parce que, sans prendre les gens de front, le reportage ouvre l'esprit à des aspects auxquels on n'aurait pas pensé autrement.

La photographie est un outil d'expression qui contribue, de façon très concrète et pragmatique, à la mise en œuvre des objectifs de promotion de la santé et d'éducation permanente. Elle permet une activité à la fois personnelle et relationnelle, en offrant à chacun l'opportunité de construire sa vision, son point de vue sur les choses : je regarde, je ressens, je découvre, j'observe. Je partage mon point de vue avec d'autres. Et donc je pense, je me positionne comme sujet.

Faire de la photographie induit aussi une série d'attitudes, de compétences qui vont au-delà des aspects techniques, dans la mesure où la photographie (manier un appareil + produire une image) est aussi un " medium ", à savoir un objet transitionnel qui permet d'entrer en contact, et un vecteur de sens :

- elle crée des liens et met en jeu des compétences sociales et relationnelles ;
- elle met l'utilisateur en position d'acteur ;
- elle permet de projeter ses représentations, d'entrer en dialogue avec celles-ci par le biais de l'image produite, de faire émerger les différents points de vue sur une même problématique ;
- elle induit une analyse critique de soi et de son environnement ;
- elle permet la symbolisation d'expériences vécues ;
- elle permet à la fois de s'ancrer dans le réel, de le documenter, et de s'ancrer dans son imaginaire propre.

D'où vient l'idée de travailler sur ce quartier ?

Pour moi, le projet vient dans la continuité d'une réflexion sur la position de l'ASBL Question Santé par rapport à la population : l'association est installée dans le quartier depuis plus de vingt ans, mais c'est plutôt un service " de deuxième ligne ", qui travaille avec les professionnels de terrain ou d'autres associations ; par ailleurs, elle est reconnue comme service d'éducation



Photo©: Cyntia Grover

permanente, ce qui implique, en principe, de ne pas se limiter à un rôle d'aide méthodologique, de production d'outils, etc. Le projet est donc né de la conjonction d'une réflexion qui était déjà en chemin et d'une opportunité : l'appel à projets communaux lancé par la Ministre de la Santé de la Communauté française en juin 2002. Je réfléchissais aussi à la culture en tant que déterminant de la santé et aux modalités d'un véritable travail culturel dans le secteur de la santé : comment agencer ces éléments-là ? Le cadre dessiné par l'appel à projets permettait de concrétiser cette articulation. Car, *in fine*, les objectifs de l'éducation permanente et de la promotion de la santé se recoupent très largement, même s'il existe des clivages au niveau institutionnel.

Le choix du quartier me paraissait donc évident. Restait à vérifier si l'échelon communal était prêt à s'impliquer dans ce projet, puisque l'enjeu est aussi que les politiques de promotion de la santé et d'éducation permanente puissent se traduire concrètement à ce niveau. Il se trouve que l'échevine de

la santé, Françoise Picqué, était totalement en phase avec les objectifs du projet et se demandait elle aussi comment traduire une politique de promotion de la santé dans les faits, avec les associations locales et les habitants. Etant donné cet intérêt et cette volonté, on a pu commencer à sonder les associations qui travaillaient dans le quartier. Ces associations sont très nombreuses mais elles ne travaillent pas nécessairement ensemble ; il existe une coordination sociale à Ixelles, mais les associations qui travaillent dans le domaine de la santé ou dans le domaine culturel n'y sont pas ou peu représentées. Par ailleurs, la plupart sont des ASBL de services, auxquelles les habitants s'adressent pour une demande ou un problème précis. Il y a peu d'actions communautaires menées par des habitants. De plus, l'histoire politique d'Ixelles fait que les autorités et l'administration communales n'ont pas l'habitude de travailler avec le milieu associatif. Donc, à tous les niveaux, l'enjeu est de prendre conscience qu'il ne s'agit pas de travailler chacun dans son coin mais de se rencontrer.

Comment cela se passe-t-il concrètement ?

Durant la première année du projet, des habitants et des travailleurs associatifs s'initient au reportage photographique pour exprimer l'état des lieux de leur quartier par l'image et par la parole (expression verbale à partir des photographies, recueil de témoignages des personnes rencontrées). Les premières interventions photographiques ont été préparées par des séances d'animation qui ont exploré trois dimensions : la notion de quartier, les déterminants de la santé, le travail de reportage et la photographie. Les sorties de reportage sont préparées et organisées tour à tour par une des associations partenaires³, afin de partager avec les participants leurs points de vue et leur questionnement sur le quartier. L'ensemble de la démarche (reportages et ateliers de discussion) est accompagnée par un artiste photographe, Marc Ots. Mais, avant de commencer les reportages, il a fallu déterminer de quel périmètre on parlait. On a eu tout un débat à propos du périmètre du Contrat de quartier, qui part de la Porte de Namur

et est axé sur la chaussée de Wavre, avec pour limites, au sud-est, la rue Gray et la place Blijckaerts. Il manquait, selon nous, tout le triangle délimité par la place Fernand Cocq, la chaussée d'Ixelles et la rue Malibran, jusqu'à la place Flagey.

Comment les habitants ont-ils été "recrutés" ?

La difficulté, pour les impliquer, c'est qu'il s'agit d'un projet à long terme, demandant donc un certain investissement, et dont le rapport avec leurs problèmes quotidiens ne leur apparaît pas directement. Au début, je pensais qu'ils seraient amenés via les différentes associations partenaires, mais il en a été tout autrement : comme je l'ai expliqué, dans la plupart des cas, les habitants fréquentent les associations pour obtenir un service, mais ils n'en sont pas membres actifs. Quant aux comités d'habitants, ils se mobilisent généralement pour défendre une cause bien précise ; il est plus difficile d'obtenir leur participation à un atelier créatif qui se déroule sur une longue période. Certains habitants sont



Photo©: Marie B.



Photo©: Jacqueline Rosseels

quand même venus par ce biais, mais ils ne font pas tous des photos, ils apportent plutôt des témoignages ou, tout simplement, ils viennent pour parler. On a alors fait un appel plus large, via les toutes boîtes et le journal communal ; le bouche à oreille a joué également, ainsi que l'effet boule de neige. A chaque reportage on rencontre des gens ; autour du noyau – une dizaine de personnes qui font régulièrement des photos –, s'en greffent d'autres qui font ou non des photos mais apportent des informations. De fil en aiguille, l'objectif est de récolter, d'ici le mois d'octobre, un maximum d'indices sur les différentes dimensions de la qualité de la vie dans le quartier : la question de l'identité, les rythmes de vie, la gestion de l'espace public et privé, les relations sociales, le logement, l'emploi, les revenus, etc. L'objectif est aussi que les habitants arrivent à se positionner sur ce qui les intéresse. Certains procèdent bien ainsi, mais d'autres, en reportage, sont plus timides, voire méfiants, vis-à-vis du travail photographique et préfèrent s'en tenir à la parole ; nous respectons cela dans la mesure où un autre objectif est de créer du lien social. C'est très différent de travailler avec des adultes ou avec des adolescents : les adultes restent dans leur logique propre, tandis que les adolescents, s'ils

“ mordent ” au projet, s'en emparent tout de suite de façon très personnelle et créative.

Un autre élément qui apparaît, c'est que, si l'on peut bien parler de mixité à Ixelles, il ne faut pas croire que les habitants de Matonge et ceux de la rue Malibrans se rencontrent tant que ça. Il a fallu surmonter la peur de la rencontre de l'autre. Des gens qui habitaient le même immeuble se sont rencontrés à l'occasion d'un atelier photo ! Même chose du côté des associations : elles ont rencontré des habitants qu'elles n'avaient jamais vus. A travers le partenariat, certaines d'entre elles se sont rendu compte que les mêmes enfants les fréquentaient. Cela ne leur était jamais venu à l'idée !

On a parlé de diagnostic : dans quel délai et sous quelle forme ?

Par le biais de la photo, on arrive à rendre visibles différents points de vue, mais une question subsiste : cela est-il représentatif ? On a donc essayé d'élargir la perspective, en mettant au point un petit questionnaire qui servira à récolter des informations auprès des habitants à l'occasion des fêtes dans le quartier, en

mai et juin. En même temps, nous serons là avec des appareils photo et les gens pourront se faire tirer le portrait. En outre, il existe beaucoup de littérature sur le quartier – il y a même des thèses ! – et ce matériel aussi sera exploité. Au mois d'octobre, un parcours aura lieu de la place Flagey à la place de Londres, et des photos seront exposées en différents lieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, avec des tables de discussion sur les thèmes qu'on aura abordés.

A partir de tous ces éléments, un rapport sera remis à la Commune, au Contrat de quartier et à la Communauté française, tout cela dans la perspective de la deuxième année : à partir de tout ce qu'on aura récolté comme informations, on fera des propositions. Il faudra évidemment tenir compte des limites budgétaires. L'an prochain, la Commune va ajouter sa part au financement de la Communauté française, et on espère que le volet 5 du Contrat de quartier interviendra également. Mais l'enjeu principal est que les habitants s'approprient pleinement le projet en vue d'une véritable action de développement communautaire. Ce qui ne va pas de soi, parce que les gens se situent plus facilement dans une logique de service ou de défense d'intérêts. Lorsqu'il s'agit de prendre les choses en mains et de se mettre à construire, il y a moins de candidats... Il

existe des comités de quartier très actifs mais, comme je l'ai dit, ils interviennent plutôt ponctuellement par rapport à telle ou telle thématique. Je pense que le rapport devra mettre en évidence les obstacles à la mise en route d'actions communautaires, qu'il s'agisse de limites institutionnelles, d'habitudes ou de représentations sociales.

La démarche elle-même "perturbe" les gens ; elle les oblige à se poser des questions. Mine de rien, ils entrent dans un système qui les amène à considérer les choses autrement, à se mettre en mouvement. En fait, on n'est pas maître de ce que l'on sème. C'est vraiment une logique de processus, et non une logique de programmation ou de procédure. On induit une dynamique mais, à un certain moment, les gens doivent s'en emparer.

1 Voir respectivement le n° 12 et le n° 26.

2 Voir notamment le dossier "Images de la santé", la banque d'images de Question Santé et l'atelier Photographie et Citoyenneté mené dans le cadre du programme Socrates/Grundtig.

3 Les Amis de Wetchi, le Centre social de Bruxelles Sud-Est, le Centre de santé communal, le Centre de santé libre, le CLPS de Bruxelles, le Comité Cité, le Comité de citoyens sans emploi, Dynamo, les Equipes populaires, la Free Clinic, le Groupe de recherche-action des cyclistes au quotidien (GRACO), Habitat & Rénovation, la Mosaïque (service de la jeunesse), le Service culturel de la Commune d'Ixelles, le Parcours citoyen, le Projet Matonge, SOS Jeunes/Quartier libre et Question Santé.

Les photos illustrant l'article nous ont aimablement été prêtées par les participants.



Photo©: Flasko

Tous les documents cités sont disponibles au RESOdoc (02 764 50 38)

Femmes et hommes dans le champ de la santé

P. Aiach et coll., Lille,

Ed. de l'Ecole nationale de Santé publique, 2001

Le domaine de la santé constitue un excellent observatoire des rapports sociaux de sexe. En outre, l'étude de ces rapports renouvelle l'approche des questions de santé. Quinze chercheurs, sociologues et anthropologues, proposent dans cet ouvrage une analyse sexuée du monde social dans le champ de la santé, où s'exprime avec netteté la dimension antagonique des rapports entre hommes et femmes. A partir de l'alcoolisme, des violences subies par les femmes, de la ménopause et des paradoxes liés aux différentiels de morbidité et de mortalité, les auteurs montrent comment s'opère une construction sexuée des problèmes de santé. Les professions de médecin et de pharmacien les amènent à s'interroger sur la féminisation de professions d'élite et à en saisir le sens du point de vue du genre. La question du genre traverse aussi les pratiques de santé dans la sphère privée, ce qui permet de comprendre comment et pourquoi hommes et femmes, professionnels et profanes les investissent de manière inégalitaire.

Papa, maman, laissez-moi le temps de rêver !

E. Buzyn, Paris, Albin Michel, 1995

Stimulation intense, trop-plein d'informations, multiplication des activités extrascolaires au nom d'une course à la performance : beaucoup d'enfants n'ont plus le temps de rêver ni d'inventer. Parce qu'elle a rencontré trop d'enfants qui souffraient de cette pression, l'auteur plaide pour un retour à la liberté de jouer. Jouer pour jouer, tout simplement. Des plages d'inactivité sont en effet de précieux moments qui permettent aux enfants d'exprimer leur désir. Pourquoi le jeu est-il nécessaire ? En quoi l'inactivité est-elle constructive ? Comment l'enfant peut-il profiter des moments d'ennui ? Quelle part la télévision et les jeux vidéo prennent-ils sur son temps de rêve ? Jusqu'où lui laisser la liberté de choisir ses occupations ? Comment faire en sorte qu'il conserve le plaisir de créer ?... L'auteur explique pourquoi un trop-plein d'activités juggle la richesse de l'imaginaire

alors que celle-ci est déterminante pour la créativité et, par conséquent, les facultés d'adaptation et d'innovation.

Ces enfants malades du stress

G. George, Paris, Ed. Anne Carrière, 2002

Méto-boulot-dodo, compétitivité, peur du chômage, harcèlement moral... On admet enfin que tout cela constitue des facteurs de stress pour l'adulte. Ce que l'on ignore, c'est que les enfants aussi sont victimes du stress. Ecole, devoirs, contrôles, appréciation des professeurs, des parents et des copains, emploi du temps surchargé : certains s'y adaptent, d'autres finissent par s'épuiser physiquement et psychologiquement. La liste des troubles dus au stress est longue : inhibition, dépression, échec, phobie ou décrochage scolaires, agressivité, difficulté de concentration, maux de ventre ou de tête, maladies chroniques. L'un des mérites de ce livre est de nous aider à reconnaître cette pathologie, à en comprendre les causes et à en mesurer les effets. Accessible, vivant et dérangeant, cet ouvrage nous incite à reconsidérer nos attentes et nos exigences par rapport aux enfants. Et si, au lieu de leur ordonner d'être toujours et partout les meilleurs et les plus performants, on les aidait tout simplement à être eux-mêmes ?

Les grossesses à l'adolescence.

Normes sociales, réalités vécues

C. Le Van, Paris, L'Harmattan, 1998

A l'heure de la contraception banalisée et de l'allongement des études, la grossesse à l'adolescence apparaît comme un défi au temps socialement prescrit en matière de fécondité et suscite généralement inquiétude et incompréhension. Si les interprétations sur les causes et les risques encourus divergent, il est toutefois un point commun à tous les écrits sur le sujet : la grossesse est toujours appréhendée comme un problème médical et/ou social. Analysant l'abondante littérature en la matière, l'auteur remet en question quelques idées reçues et esquisse d'autres pistes de réflexion. Dans le contexte actuel, où chacun est en quête d'identité, ne

convient-il pas de percevoir cette réalité sociale autrement qu'en termes de défaut de contraception ou de processus psychologique ? Sur la base d'une enquête de terrain minutieuse privilégiant l'étude des motivations de ces jeunes femmes, cet ouvrage se propose de mettre en relief les divers facteurs susceptibles d'influer sur la survenue d'une grossesse à l'adolescence.

L'anorexie chez les adolescentes

R. Pauze et B. Charbouillot-Mangin,
Ramonville Saint-Agne, Ed. Eres, 2001

L'anorexie chez les adolescentes est l'une des pathologies psychosomatiques les plus graves. Médecins et psychiatres se heurtent souvent à la chronicisation précoce des troubles, qui peuvent aboutir au décès des patientes. L'aide psychologique courante reste très aléatoire. Bien que l'implication des différents réseaux relationnels auxquels participent les adolescentes fasse consensus chez plusieurs cliniciens et chercheurs dans ce domaine, il manquait un modèle cohérent de prise en charge permettant de tenir compte de ces multiples systèmes. Les auteurs proposent une manière de composer avec l'environnement relationnel des adolescentes anorexiques. Rencontres duelles avec celles-ci et leurs familles, réunions avec le réseau juvénile sans oublier les médecins et/ou nutritionnistes concernés : la complexité de ce modèle thérapeutique s'appuie sur un protocole précis et une coordination personnalisée illustrés par de nombreuses observations.

Précarité et santé mentale

V. Kovess, Paris, Ed. Doin, 2001

Les intervenants en santé mentale ont depuis longtemps observé la concomitance de la précarité et des troubles psychiques. Cet ouvrage propose une réflexion sur la notion de précarité, définie comme absence de plusieurs sécurités dont celle de l'emploi, et décrit les différents troubles psychiques avec lesquels elle est corrélée : détresse psychologique, troubles dépressifs et anxieux, conduites

d'addiction, troubles de la personnalité, troubles psychotiques. Une analyse de la littérature permet d'établir les liens qui existent entre précarité et troubles psychiques, par une approche épidémiologique, sociologique et pragmatique. Sont également analysés les travaux théoriques qui relient les événements de l'enfance et de l'âge adulte et cherchent à expliquer la fréquence de troubles psychiques dans la population précarisée. Un chapitre sur les déterminants de la santé et une partie de chapitre consacrée à la notion de résilience sont particulièrement intéressants.

L'éducation pour la santé à la Médiathèque

Le catalogue de la collection " Education pour la santé " de la Médiathèque de la Communauté française de Belgique est aujourd'hui disponible sur cédérom (rappelons que, depuis un certain temps déjà, il n'est plus édité sur papier). Les membres de la Médiathèque peuvent obtenir ce nouveau support, gratuitement, dans les différents centres de prêt du réseau ou via un message à thematiques@lamediatheque.be. Outre les 356 fiches pédagogiques actuellement existantes, le cédérom propose un appareil critique comportant, entre autres, des textes de réflexion sur l'éducation aux médias appliquée à la promotion de la santé, textes principalement rédigés par l'APES-ULg. Autres innovations : l'utilisateur pourra rechercher les documents, non seulement par titre ou par cote (c'est-à-dire s'il sait précisément ce qu'il cherche), mais aussi par thème ou sous-thème et – ce qui n'est pas négligeable – par niveau d'enseignement. Les enseignants, les éducateurs, les animateurs, les parents trouveront sur ce cédérom des indications sur le type de document présenté, son contenu, ses objectifs et son public cible, ainsi que des conseils d'utilisation, une appréciation du comité pédagogique et des conseils pratiques pour réussir une animation à l'aide d'un support audiovisuel.

Limite : le cédérom n'est utilisable que sur PC. Les amateurs de Mac se rendront donc, comme auparavant, sur le site www.lamediatheque.be.

Le travail social aujourd'hui : mutation ou redéfinition ?

L'an dernier s'est constitué le Comité de vigilance en travail social, qui a publié en janvier 2003 une Plate-forme dénonçant " une volonté de mainmise du répressif sur le social " et les conséquences que les pressions exercées sur les travailleurs sociaux risquaient de produire : détournement du sens du travail social au profit d'une logique purement sécuritaire, entrave à la relation d'aide, mépris de la déontologie, sanctions exercées à l'égard de professionnels pour avoir exercé leur métier. Cet événement – c'en est bien un, au regard des signataires de la Plate-forme¹ – n'est-il pas la partie immergée d'un problème plus vaste ? Le travail social est-il en crise ? La lecture de quelques ouvrages publiés ces dernières années, incline à répondre oui. Mais développer cette réponse n'est pas facile, tant la problématique est complexe. Nous allons néanmoins nous y risquer, sans prétendre épuiser le sujet.

Pour savoir ce qui a motivé la création du Comité de vigilance, nous avons rencontré plusieurs de ses membres. Betty Nicaise (Fédération des Centres de Service Social) : *L'été dernier, deux travailleurs sociaux de Solidarité Socialiste, qui travaillaient avec des réfugiés, se sont retrouvés en prison sous la double accusation de traite des êtres humains et d'association de malfaiteurs. Un comité de soutien s'est alors créé, comprenant une série de travailleurs sociaux au sens le plus large du terme, émanant de nombreuses associations et institutions. Au sein même de ce comité,*



Photo©: Marc Pierret/Question Santé

les gens étaient tellement perturbés par ce qui s'était passé qu'ils se demandaient si la même chose ne pourrait pas leur arriver sous prétexte qu'ils travaillaient avec des toxicomanes, de jeunes délinquants ou d'autres " groupes à risque ". C'est pourquoi, après que les deux travailleurs sociaux eurent été libérés, le Comité de vigilance a été constitué, ainsi d'ailleurs que d'autres groupes, qui travaillent sur la question plus spécifique des réfugiés.

Julien Pieret (Ligue des Droits de l'Homme) : *Cet événement était surtout le paroxysme d'une situation plus générale. Dans les centres d'accueil pour réfugiés, les travailleurs sociaux subissent des pressions de la part de l'Office des étrangers. On a vu, par exemple, des policiers utiliser le bureau des permanences sociales pour interpellier des candidats à l'asile politique en fin de procédure, afin de les envoyer dans un centre fermé et mettre en œuvre une procédure d'expulsion. Dans*

un autre domaine, on a vu un éducateur sanctionné pour ne pas avoir poursuivi un jeune en train de s'échapper du centre fermé d'Everberg. Dans les CPAS, des pressions sont exercées sur des travailleurs sociaux pour favoriser tel ou tel type de population dans les procédures de mise à l'emploi, par exemple, au mépris des règles qui interdisent les discriminations.

Si trois écoles de formation sociale sont signataires de la Plate-forme, ce n'est pas un hasard. Catherine Bosquet, maître-assistante en méthodologie et en déontologie à la Haute Ecole Paul-Henri Spaak : *Les étudiants nous font part de ce qu'ils voient dans leurs lieux de stage et, quels que soient les secteurs et les institutions, on est parfois très étonné de la façon dont sont entendues les missions et la déontologie du travail social. Un des principaux questionnements des étudiants porte sur les écarts très importants qui existent entre ce qu'ils apprennent en formation et ce qu'ils voient sur le terrain. A tel point qu'ils se demandent si les enseignants sont dépassés et s'attachent à des choses qui n'ont plus d'importance, ou si c'est sur le terrain que les pratiques ne se réfèrent plus aux balises fondamentales du travail social. Les pressions exercées par les institutions mais aussi par les circulaires ministérielles et par les politiques publiques en général, principalement depuis une quinzaine d'années, m'inquiètent.*

De manière générale, je pense qu'aujourd'hui on tente trop souvent – surtout par rapport aux sans-papiers, aux réfugiés, à la toxicomanie, l'aide à la jeunesse, la prostitution – d'instrumentaliser les travailleurs sociaux pour mettre en place ou renforcer des politiques de contrôle, qui marquent des dérives importantes par rapport à la mission du travail social dans une société. Je pense qu'il faut se mobiliser pour rappeler des éléments de base que l'on risquerait de perdre de vue – tels que le secret professionnel –, y compris parmi les travailleurs sociaux. Il faut mener un combat politique et institutionnel, mais il faut aussi donner une formation et une information aux travailleurs sociaux, qui sont parfois soumis à une solitude et à des pressions telles qu'ils finissent par ne plus questionner suffisamment leurs pratiques au quotidien.

Le secret professionnel est à la fois un des instruments permettant la réalisation d'un certain nombre de règles et de principes déontologiques propres aux professions du social, et le seul de ces instruments qui ait une reconnaissance légale forte, par l'article 458 du Code pénal qui l'institue. Il faut rappeler que le secret professionnel est une obligation faite à toute personne qui, par état ou par profession, est amenée à recevoir des secrets qu'on lui confie. Une obligation et non un droit que s'arrogeraient les professionnels.

Notons que, si le Code pénal ne parle explicitement que de certaines professions (essentiellement dans le champ de la santé), il prévoit la même obligation de se taire pour " toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie ". Il est reconnu aux assistants sociaux la qualité de " confident nécessaire " ; l'article 458 leur est applicable. L'article III.1 du Code de déontologie belge des assistants sociaux rappelle d'ailleurs l'obligation légale du secret.

Enfin, on soulignera que, si le secret professionnel répond au droit du citoyen à la vie privée (droit consacré dans la Constitution de notre pays), il permet aussi de protéger l'intérêt des professionnels soumis au secret (protection sans laquelle ils ne pourraient exercer leur métier), et que le législateur a également voulu protéger par là l'intérêt de la société. En effet, en permettant aux citoyens de confier leurs secrets à des professionnels soumis à l'obligation de taire ces secrets, la loi permet de diminuer les passages à l'acte, les tensions sociales et l'agressivité de ceux qui se confient. C'est cela qui assure la sécurité de tous, et non l'inverse comme on l'entend dans les discours sécuritaires actuels.

(D'après un texte de Catherine Bosquet diffusé par le Comité de vigilance en travail social. Voir aussi l'article de Lucien Nouwynck dans Les Cahiers de Prospective Jeunesse n° 23/2002, pp. 2-22.)

Ce contexte amène à s'interroger sur l'identité du travailleur social, sur la définition même du travail social. La question se pose non seulement en termes déontologiques, comme on l'a vu, mais aussi en termes de cohérence : qui fait quoi dans le champ du social ?

Et, bien entendu, elle se pose en termes de finalités : quelle est la mission du travail social dans la société ? A quoi sert-il vraiment, quels objectifs sociétaux poursuit-il ? Les repères semblent se brouiller aujourd'hui.

Quelle identité ?

Philip Mondolfo² considère que l'identité professionnelle des travailleurs sociaux est mise en question. Parlant essentiellement des "assistants de service social", il donne au terme de profession l'acception anglo-saxonne classique, à savoir une activité exercée :

- dans un domaine précis et à temps plein (ce qui exclut le travail bénévole) ;
- à l'issue d'une formation spécifique (école supérieure, université) reposant sur un corpus théorique susceptible d'applications pratiques ;
- par des personnes regroupées en organisations professionnelles capables de faire reconnaître l'expertise de leurs membres et de contrôler celle-ci au moyen de règles ;
- en référence à un code de déontologie ;
- en s'assurant un monopole légal de l'activité en question.

Or, la plupart de ces critères sont aujourd'hui ébranlés. Le sociologue français Jacques Ion³, qui définit le travail social de façon plus large (il ajoute les éducateurs spécialisés et les animateurs socioculturels aux assistants sociaux), distingue plusieurs processus que l'on peut aussi repérer en Belgique.

De nouveaux postes de travail qualifiés se développent à côté des trois métiers "centraux". Ce phénomène prend plusieurs formes. De nouvelles fonctions apparaissent, liées au développement des nombreux dispositifs mis en place dans les années 80-90 (on citera, pour Bruxelles, les Missions locales, les Contrats de sécurité et de prévention, les éducateurs de rue, les structures d'hébergement, les médiateurs scolaires, etc.). En outre, les formateurs des organisations de formation continue issues de années 70, mais aussi les agents de l'ANPE (= ORBEM), se retrouvent dans une nouvelle position, celle de "gérer" un chômage

de masse. Plus largement, écrit Jacques Ion, des métiers réputés jusqu'alors "hors social" doivent tant bien que mal intégrer une dimension "sociale" : *L'art du contact avec les populations "difficiles" ou en proie au chômage de longue durée devient quasiment une spécification professionnelle d'un certain nombre de postes de travail jusqu'ici considérés aux frontières du social*. Il évoque les administrations et les services publics, où *la gestion du face-à-face devient un élément incontournable de la pratique quotidienne*.

Autre processus : la multiplication des "petits boulots" du social. Ici aussi, on trouve facilement des correspondances belges aux exemples français. Il y a vingt-cinq ans, c'étaient les contrats CST (Cadre Spécial Temporaire), puis TCT (Troisième Circuit de Travail), dont l'objectif affiché était de résorber le chômage⁴. Aujourd'hui, de nombreux travailleurs sociaux ont un emploi précaire, ce qui ne facilite guère la relation aidant-aidé, puisque le premier est parfois dans la même situation que le second. Plus encore : on croise tous les jours, dans les rues de Bruxelles comme dans les véhicules de la STIB, des survêtements mauves, jaunes ou verts : agents de sécurité et de prévention, auxiliaires de police, stewards (fonctions dont la place sur l'axe assistance-contrôle est d'ailleurs rien moins que claire). Enfin, Jacques Ion note une évolution lexicale : *l'émergence des termes d'intervention sociale et plus encore d'intervenants sociaux, en lieu et place de ceux de travail social et de travailleurs sociaux, constitue à cet égard une sorte de clignotant*. Pour lui, l'introduction de ces notions marque le processus d'indétermination que connaît aujourd'hui le travail social.

Mondolfo relève lui aussi la concurrence apportée par de nouveaux cadres d'emploi et de nouveaux métiers, mais aussi la perte de vitesse du modèle du "clinicien-réparateur" (*sic*) et de la pratique relationnelle basée sur le langage, au profit d'une fonction plus administrative (instruction des dossiers, enquêtes, démarches et procédures multiples...): *L'activité des professionnels se déporte donc vers une expertise juridico-administrative au détriment de l'écoute, d'autant plus que la population concernée se retrouve très souvent dans des emplois précaires, ce qui entraîne*

des modifications de ressources et donc l'obligation permanente de réajuster les droits. La multiplication des dispositifs existants, l'obligation de rendre des comptes à court terme, l'introduction de la gestion budgétaire comme critère principal de l'autonomisation des personnes assistées, la lourdeur et la complexité des cadres contractuels – tout cela amène un raccourcissement du temps et une mise entre parenthèses des difficultés des personnes.

Voilà pour les changements. Mais à quoi sont-ils dus ? Et sont-ils tels que l'on puisse parler de " crise " ou de " mutation " ? Essayons d'y voir un peu plus clair. Et, d'abord, rappelons dans quel décor se joue la pièce : les Trente Glorieuses sont derrière nous. Même s'il ne faut pas se leurrer sur ce qui est aussi un mythe (on a sans doute connu moins de chômage dans les années 50, 60 et 70, mais on n'a manqué ni de grèves, ni d'inégalités, ni de pauvreté), on ne cherche plus aujourd'hui à atteindre un idéal de plein emploi ; l'idéal égalitaire lui-même est remis en question. Jacques Lon résume les choses comme suit : *Tout a changé. Hier, le travail social avait pour mission de remettre durablement dans le peloton de la société salariale les laissés-pour-compte provisoires de la croissance. Aujourd'hui, il lui faut gérer, dans l'urgence et sous le contrôle beaucoup plus direct des élus, la masse des " surnuméraires ", des " inutiles au monde⁵ " d'une société de plus en plus inégalitaire. (...) Rien d'étonnant si, à côté des travailleurs sociaux en poste depuis trois décennies, se sont multipliés des emplois complémentaires, parallèles ou concurrents. Rien d'étonnant si s'inventent d'autres pratiques pour des temps incertains.*

Mejed Hamzaoui, de l'Institut de Sociologie de l'ULB, propose une analyse générale de la " mutation " du travail social en Europe, et plus particulièrement en Belgique⁶ : *L'émergence d'un nouveau cadre depuis les années 80 s'est accélérée dans les années 90 sur base de l'ébranlement de la société salariale – extension du chômage, précarisation de l'emploi... – et de la remise en cause des acquis sociaux, particulièrement de la protection sociale. L'aide sociale, qui touche les plus démunis, connaît des changements en 1993 avec la modification de la loi sur le minimex de 1974. En même temps, il se produit une crise des liens sociaux,*

particulièrement du lien entre les citoyens et la chose publique et entre les habitants eux-mêmes dans les quartiers dits en difficulté. Le travail social doit se recomposer en fonction de ces nouvelles données.

Le travail social " recomposé " ?

M. Hamzaoui parle en effet de recomposition plutôt que de mutation : *L'argument de ceux qui parlent de mutation est que l'on passe d'un travail social moderne à un travail social post-moderne. Mais on ne définit jamais ce que l'on entend par là, sauf pour signifier que nous vivons des changements. Or qui dit changement ne dit pas nécessairement rupture totale. Si on regarde les choses selon une perspective historique, on voit que de nombreux éléments qui constituent ce " nouveau travail social " se retrouvent dans le passé.*

Du modèle promotionnel au modèle différentiel

Le premier changement se situe en termes philosophiques, en termes de principes : la mise en place par l'Etat d'une protection sociale de plus en plus large, à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, a correspondu à une philosophie de promotion, basée sur l'idéal de Progrès. *Dans les années 80 et 90, ces idéaux sont graduellement remis en cause par la déstabilisation des acquis sociaux. Le cas de l'aide sociale en est un exemple frappant : en gros, pour bénéficier du minimex aujourd'hui, il faut respecter un contrat et construire un projet. La loi de 1974 instituait que chaque citoyen avait droit à un revenu minimum d'existence ; en même temps, cette situation était considérée comme transitoire, chacun étant censé retrouver par la suite le monde du travail et les droits sociaux. Depuis les années 90 en particulier, ce droit est soumis à un devoir : avant de bénéficier du droit, la personne doit prouver qu'elle a envie d'être insérée, intégrée dans la société. On considère que, par définition, un chômeur ne cherche pas à trouver un emploi, que tout minimexé désire vivre grâce au minimex, etc. On peut trouver des travailleurs sociaux qui tiennent ce discours... Pourtant, toutes les*

recherches montrent que la grande majorité des assistés sociaux cherchent et désirent un emploi, qu'ils considèrent les indemnités de chômage ou le minimex comme un revenu momentané avant " d'en sortir " .

Le premier changement est donc le passage d'un travail social de type promotionnel à un travail social de type préférentiel, à un traitement individualisant : on va déterminer qui a droit à l'aide sociale et qui n'y a pas droit, qui doit être aidé et qui doit être sanctionné. Ceci rappelle la conception du " bon " pauvre et du " mauvais " pauvre, du " bon " handicapé et du " mauvais " handicapé, etc., qui prévalait avant la deuxième guerre mondiale.

Du " secteur " à la " cible "

Le passage d'une philosophie promotionnelle à une philosophie différentielle recoupe un deuxième type de changement : De plus en plus, on va cibler les gens selon le territoire, l'origine ethnique, le type de handicap, etc. De plus en plus, le travailleur social devient un spécialiste de la classification du problème humain. Face aux problèmes liés à la petite enfance, face à la délinquance, aux problèmes de logement, à la pauvreté ou au chômage, on a créé des secteurs (l'ONE, l'Office National de l'Emploi...), on a promulgué des lois, comme celle de 1965 sur la protection de la jeunesse. Face à un problème, on a mis en place une institution s'adressant à une catégorie de personnes, sur base de l'âge, du handicap, du statut quant à l'emploi, etc. Ces institutions étaient dotées par des lois, avec des budgets pluriannuels, et n'étaient pas affectées par la conjoncture.

Aujourd'hui, on cherche à mettre en place une politique intersectorielle, basée sur une critique de la bureaucratisation qui s'est progressivement installée depuis les années 60. Cette critique est très pertinente, mais il faut regarder comment cela se met en place sur le terrain. On ne voit pas véritablement de travail intersectoriel entre, par exemple, la Justice, l'Aide à la Jeunesse et la Police dans les Contrats de sécurité. En réalité, il s'agit moins de travail intersectoriel que de la juxtaposition d'une série de secteurs. Et du développement de stratégies de pouvoir : par exemple,

des associations vont conclure des partenariats de type " obligé " pour avoir accès aux subsides; il ne s'agit pas de partenariats construits autour d'un projet, impliquant une réciprocité et une égalité entre les partenaires. C'est très différent des coordinations et des réseaux mis en place au niveau sectoriel (la petite enfance, la jeunesse...).

De la communauté au territoire

Une grande part du travail social semble aujourd'hui vouée au plan local. C'est ce que j'ai appelé le travail social territorialisé. Le travail social " classique ", si on peut l'appeler ainsi, avait le mérite – même si on pouvait facilement y trouver des dysfonctionnements – de lier la communauté et les institutions. Le travail social communautaire, né dans les années 50, est lié à la philosophie promotionnelle dont j'ai déjà parlé. Actuellement, c'est le local qui prime. On suppose que les problèmes sociaux – ce que certains appellent la question sociale – sont liés au territoire : le quartier, la zone, le périmètre. Et qu'ils ne peuvent être traités que localement.

Or la question sociale ne se limite pas à des problèmes de proximité, de sociabilité primaire (relations intergénérationnelles, voisinage...). Beaucoup d'autres problèmes – même si les choses sont liées – ne sont pas d'ordre territorial. Quand on ferme une usine à Vilvorde ou à Clabecq, c'est lié à la concurrence internationale, à la globalisation économique, mais les conséquences sociales sont renvoyées au plan local. C'est très important pour comprendre la différence de traitement de la question sociale entre le XIXe siècle et les années 1980. Au XIXe, après des affrontements comme ceux de 1848 à Paris ou de 1886 en Hainaut, les législateurs ont commencé à prendre en considération les problèmes de santé, d'hygiène, de chômage, de malnutrition. Des enquêtes sociales ont donné naissance à une législation du travail. La question sociale a progressivement été posée en termes de projet sociétal : donner plus de droits aux victimes des inégalités sociales. Aujourd'hui, on renvoie les problèmes au plan territorial : c'est à la commune, au quartier, de traiter la question sociale.

Et les problèmes doivent être gérés à partir de dispositifs. Ce n'est pas un hasard si on emploie des termes comme celui-là, qui a un sens juridique mais aussi militaire. Sur le champ de bataille, on établit un hôpital de campagne pour répondre à une situation momentanée. Quand la paix revient, les militaires retirent ce dispositif, qui est par définition provisoire. De même, quand on a créé les Zones d'Education Prioritaires, les Missions locales, les Contrats de quartier, les Quartiers d'initiative, etc., il s'agissait de dispositifs momentanés, de projets pilotes, en attendant que la situation s'améliore. Mais le provisoire est devenu définitif ; tous ces dispositifs ont acquis de plus en plus d'importance.

L'éclatement du travail social en tant que champ professionnel

Du côté des travailleurs sociaux, on constate une recomposition du champ professionnel. Pendant longtemps, celui-ci a été fermé : pour faire du travail social, il fallait un diplôme – protégé par la loi – d'assistant social, d'infirmière sociale ou, plus récemment, d'éducateur spécialisé. Aujourd'hui, le champ du social est devenu un marché concurrentiel : à la même fonction, on peut trouver des gens de formations très différentes. Certes, cela permet à des gens qui se sont fourvoyés dans leur formation initiale de faire un travail qui leur convient peut-être mieux ; et cela ouvre la porte à des gens formés par l'université (psychologues, sociologues...), à des animateurs ou des éducateurs, qui n'ont pas forcément la qualification requise mais qui font preuve de militantisme ou sont proches des populations.

Mais cela indique aussi une recomposition du marché de l'emploi, avec l'apparition de médiateurs scolaires, médiateurs interculturels, éducateurs de rue, stewards, agents de prévention, chefs de projet... Cela donne la possibilité aux employeurs de recruter qui ils veulent, selon leur politique et leur stratégie. En Région wallonne, nous avons effectué une recherche en 1993-94 dans les Zones d'Initiative Privilégiées : la majorité des chefs de projet recrutés sortaient de Solvay ou de l'Ecole de Commerce de Mons ; ils étaient ingénieur en chimie, géographe, zoologiste, agronome... Cela ne

veut pas dire que la formation initiale conditionne forcément la qualité du travail mais que, derrière ces " nouveaux métiers ", apparaît une stratégie de sélection et de recrutement. Le risque, c'est que ces " nouveaux métiers du social " ne soient qu'un sas, une transition pour ceux qui les exercent, et non des métiers qui méritent eux aussi qualification, pérennité et statut.

On en revient donc à la question de l'identité professionnelle. Existe-t-il quelque part une définition du travail social en termes de métier(s), de profession(s) ? Comme on l'a vu plus haut, Jacques Ion considère que la profession de travailleur social concerne principalement trois métiers : assistant social, éducateur spécialisé et animateur socioculturel. Qu'en est-il pour la Belgique ? Catherine Bosquet : *Il n'y a pas de consensus, d'autant que non seulement des éducateurs et des animateurs, mais aussi des psychologues, des juristes, des infirmières, etc., peuvent faire du travail social alors que d'autres n'en font pas. Tout dépend du contexte de travail, du mandat institutionnel et de la mission sociale. Par contre, la philosophie du travail social se base sur celle du service social, qui préside à la formation des assistants sociaux. Le code de déontologie des assistants sociaux sert, ou devrait servir, de référence à l'ensemble des professionnels qui ont une mission de travail social – un psychologue qui fait de la thérapie individuelle n'est évidemment pas dans cette mission ; par contre, il est concerné s'il travaille dans une équipe qui a des objectifs sociaux. Mais c'est tout un débat : certains professionnels ou associations de professionnels considèrent le travail social comme une chasse gardée des assistants sociaux. Le Comité de vigilance a fait un autre choix⁷, ne voulant pas se voiler la face sur la réalité d'aujourd'hui, ce qui n'est pas sans poser un certain nombre de questions.*

Comment redéfinir le travail social ?

Une multiplicité de facteurs – politiques, stratégiques, institutionnels, conceptuels... – brouillent donc les cartes. Comment " recomposer " le travail social ? Philip Mondolfo pose la question en termes strictement professionnels, au sens défini plus haut. Et il y répond

dans les mêmes termes : face à un mouvement de “ déprofessionnalisation ” des travailleurs sociaux, il observe l’existence d’un mouvement de “ reprofessionnalisation ”. A travers deux modalités. La première est celle de la “ reprogrammation professionnelle ” : le départ vers un autre métier ou une autre fonction, le plus souvent via une formation complémentaire. La seconde, sous des formes multiples, consiste pour le travailleur social à rester dans son métier en réorganisant sa place dans le système complexe des professions. Comment cela ?

- Soit par un retour aux sources : renouer avec d’anciennes alliances, p. ex. avec le secteur de la santé ; ou retrouver une pratique relationnelle, en ayant notamment recours aux outils de la psychologie, avec pour objectif la restauration de l’identité de l’usager.
- Soit via la rencontre de nouveaux concepts et stratégies : développement social, développement local, insertion. Ainsi, certaines institutions passent d’une organisation par métiers à des regroupements par missions, avec des priorités locales.
- Soit par une approche stratégique qui rappelle celle de la promotion de la santé : *On observe aussi une progression du nombre d’actions menées par des professionnels pour renforcer les liens sociaux en cherchant à faire participer les populations à des projets de vie sociale pouvant avoir des effets en terme d’insertion, de santé publique, de qualifications professionnelles, de citoyenneté, etc.*

“ Participation ”, “ développement social ”, “ action communautaire ” : des termes désormais familiers aux travailleurs de la santé comme aux travailleurs sociaux. Mais dont la concrétisation ne va pas de soi pour autant. Catherine Bosquet : *Dans les années 70, le communautaire c’était l’action sociale, la revendication de droits par les gens eux-mêmes. Maintenant, ce sont les politiques qui chargent les travailleurs sociaux de faire participer la population. Mais les travailleurs sociaux ne savent trop par quel bout prendre le communautaire. Le travail social a massivement misé sur l’individuel, qui reste la référence dans les services sociaux, tandis que l’idée de communautaire pourrait paraître désuète dans la société actuelle. Sur*

le terrain, la demande de formation au travail communautaire est très forte ; les politiques publiques, dans les grandes villes, parlent beaucoup de développement communautaire ou local. Mais finalement on ne sait plus très bien de quoi il s’agit, sinon que “ dans les quartiers, il faut faire quelque chose ”. Je crois que beaucoup de gens font du travail communautaire sans le savoir, et que beaucoup d’autres disent en faire mais n’en font pas. Dès qu’on travaille dans un quartier, dès qu’on travaille en partenariat, on baptise cela “ communautaire ” !

Une autre stratégie de “ reprofessionnalisation ” serait de miser sur la formation continue. Quelles sont les possibilités dans ce domaine ? *Il faut vraiment faire son marché : on trouve un peu de tout, cela va dans tous les sens. Certaines écoles ont mis sur pied une année supplémentaire de spécialisation : en santé mentale, par exemple, ou en gestion du social. Puis il existe toute une série de formations de type sensibilisation, organisées par des fédérations ou des organismes comme le STICS ou le CRIDIS. Beaucoup d’ASBL proposent des supervisions, soit individuelle, soit d’équipe. Il existe aussi des formations pour les responsables ou coordinateurs de projet du milieu associatif. Pour autant que je sache, beaucoup de ces programmes se basent essentiellement sur l’échange d’expériences entre les participants en vue d’améliorer les pratiques. Enfin, la plupart des écoles sociales développent de plus en plus des formations pour les travailleurs de terrain. Non seulement pour répondre aux besoins, mais aussi pour des raisons de survie institutionnelle – puisque depuis la création des Hautes Ecoles nous recevons de la Communauté française une dotation fixe, que l’on savait dès le départ insuffisante. Mais je pense de toute façon que l’école sociale est un lieu qui doit vraiment assurer la formation continuée : il est indispensable de continuer à se former mais aussi, simplement, de retrouver ses bases, de se ressourcer.*

Dans le même but, mais afin de proposer une réponse immédiate, le Comité de vigilance en travail social va ouvrir une permanence téléphonique en octobre 2003. Betty Nicaise : *On constate que les travailleurs sont souvent très isolés avec leurs*

problèmes. Dans la majorité des endroits où ils travaillent, ils sont seuls ou très peu nombreux parmi d'autres professionnels qui ont leur propre déontologie, leurs propres règles. Beaucoup n'ont pas de collègue avec qui discuter.

Julien Pieret : *Nous ne nous attaquons qu'à une toute petite partie du problème, parce qu'elle nous paraît illustrative des dérives que l'on peut observer par ailleurs. Le premier objectif est de briser la solitude du travailleur social. A certaines réunions plénières du comité de Vigilance, nous étions trente ou quarante, et certains travailleurs des centres d'accueil pour réfugiés, par exemple, avaient un réel besoin de dire tout ce qu'ils avaient sur le cœur, de parler des pressions qu'ils avaient dû subir. Nous nous sommes dit qu'il fallait absolument instituer un lieu de parole, d'écoute, de soutien. C'est un objectif à très court terme, mais il est urgent. Après, il y aura tout le travail à moyen et long terme, qui est encore en train de se construire. Cela ira sûrement dans le sens de retrouver l'identité du travail social, ses réelles finalités, et d'essayer de le baliser à l'aide de mécanismes pratiques mais aussi, à mon avis, légaux. Des garanties doivent permettre*

au travailleur social de dire : " je ne vais pas jusque là ".

Dossier réuni par Françoise Kinna
et Alain Cherbonnier

1 Au 20 avril 2003 : Aide aux Personnes Déplacées, le Centre Bruxellois de Coordination Socio-politique, le Centre Social Protestant, la Confédération Nationale des Employés, Dynamo, l'Ecole Ouvrière Supérieure, Espace Social Télé-Service, la Fédération des Centres de Service Social, le Forum de Lutte contre la Pauvreté, la Haute Ecole Paul-Henri Spaak (rue de l'Abbaye), l'Institut Supérieur de Formation Sociale (rue de la Poste), Inter CPAS Brabant Wallon, la Ligue des Droits de l'Homme, Travailler le Social, Wolu-Services.

2 Philip MONDOLFO, Travail social et développement, Paris, Dunod, 2001.

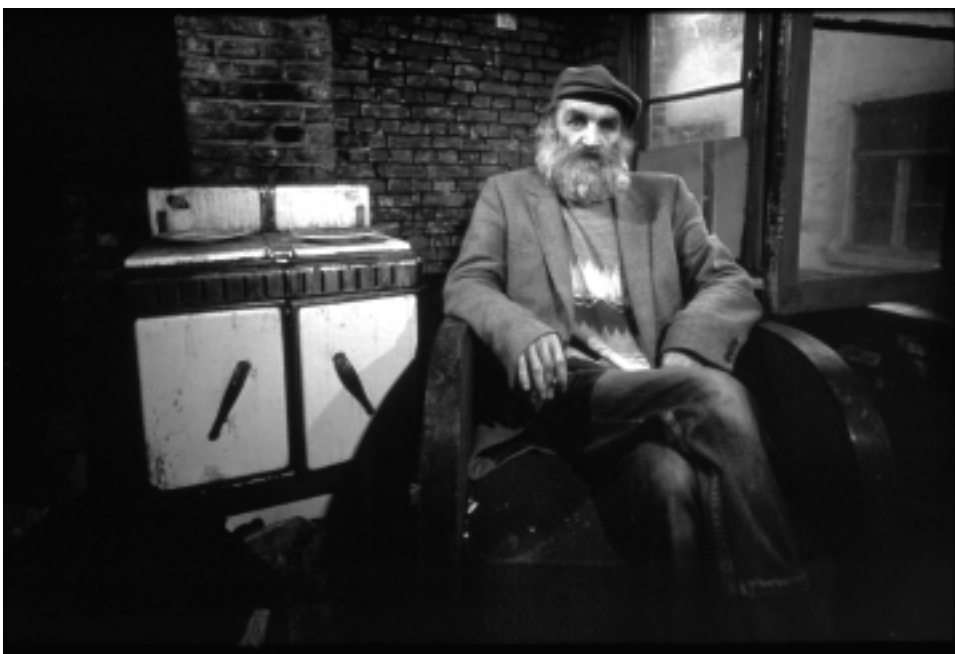
3 Jacques ION, Le Travail social au singulier, Paris, Dunod, 1998.

4 Beaucoup de ces postes ont fini par être occupés principalement par des diplômés. Les TCT sont aujourd'hui transformés en ACS (Agents Contractuels Subventionnés).

5 L'auteur cite ici Robert Castel.

6 Toutes les citations ci-après sont extraites d'une interview (8 mai 2003). Pour plus de détails, on peut se reporter aux publications suivantes : Mejed HAMZAOU, Le Travail social territorialisé, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002; Le travail social et la gestion de la catégorisation des trajectoires, Travail Emploi Formation n° 3/2002, pp. 27-41.

7 Il a voulu s'adresser aux travailleurs sociaux dans le sens le plus large. Le texte de la Plate-forme précise que le terme inclut " l'ensemble des professionnels ayant un rôle d'aide, d'accompagnement ".



Photo©: Marc Pierret/Question Santé

Jouer à «La Marelle»

Les lieux de rencontre parents-enfants commencent à se multiplier à Bruxelles. Inspirés de l'expérience de la Maison Verte, créée à Paris par Françoise Dolto il y a déjà longtemps, ces lieux de " sociabilité précoce " ont pour objectif de prévenir les perturbations graves du développement relationnel des enfants en ouvrant un espace à ceux-ci et à leur parents avant l'apparition de tout symptôme. Il y a deux ans se créait à Molenbeek-Saint-Jean " La Marelle ", à l'initiative de quatre centres de santé mentale (D'ici et d'ailleurs, Le Norois, Le Prologue et le Centre de guidance de Molenbeek) et d'une maison médicale (Norman Bethune). Rencontre de Marie-Claire Guns, logopède et thérapeute du développement, membre de l'équipe de La Marelle.

C'est en 2000 que les cinq partenaires, toutes associations actives à Laeken et Molenbeek, ont eu l'idée de créer un lieu de ce type dans le nord-ouest de Bruxelles. Pourquoi ? Il y a dans le nord de Bruxelles une importante population de jeunes enfants, mais on n'y trouvait pas encore ce type de lieu, et on pouvait penser que les habitants de ces quartiers plus démunis hésiteraient à faire le pas vers les maisons du même genre du sud de Bruxelles, croyant qu'elles s'adressaient à un certain type de population. En nous implantant ici, nous voulions nous adresser à une population plus mélangée. On est ici à la croisée de plusieurs cultures, et c'est une bonne chose que des gens de divers horizons puissent se rencontrer, cela correspond bien à notre philosophie de travail... En outre, on manque cruellement d'animations pour la petite enfance par ici ; par exemple, peu de centres de guidance ont une équipe enfants reconnue. Donc, créer un lieu comme celui-ci pouvait aussi pallier un déficit en la matière.

Avant l'ouverture, fin 2001, une série d'étapes ont été nécessaires :

- ▶ établir les fondements théoriques et pratiques du projet;
- ▶ trouver des soutiens financiers (outre les subventions de la COCOF, le projet a reçu un soutien de la Fondation Fortis et du Fonds Houtman);
- ▶ élaborer les statuts de l'ASBL (*Moniteur belge* du 8 mars 2001);
- ▶ conclure des conventions de partenariat entre les différentes parties prenantes;
- ▶ trouver un local et l'aménager.

Le local en question se trouve au n° 47 de la rue François Mus, à l'intersection de celle-ci et de l'avenue Jean Dubrucq, tout près de la station de métro Belgica, aux confins des communes de Molenbeek, Laeken et Jette. Actuellement, il est ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de 9h30 à 12h30. Différents travaux ont été effectués, ouvrant un espace lumineux sur différents niveaux, comprenant un module de psychomotricité, un plan incliné, un coin repos et un coin repas, des jeux, des livres, des vélos...

Mais qu'y fait-on ? Qu'est-ce, au fond, qu'un " espace parents-enfants " ? *Un lieu de rencontre parents-enfants permet aux uns comme aux autres d'être en communication avec d'autres parents et d'autres enfants du même âge (0-3 ans). Tant les enfants que les parents sont parfois esseulés ou manquent de contacts sociaux. Un lieu comme celui-ci peut, par exemple, faciliter le passage du foyer à l'école, aider les enfants à se séparer de leur maman... et aussi les mamans à se séparer de leur enfant ! On sait très bien maintenant que beaucoup de problèmes scolaires ont une origine précoce : les enfants qui ont eu très peu de contacts avec d'autres ont du mal à se séparer de leurs parents. Ici, ils rencontrent des enfants qui ne sont pas de leur famille, ils apprennent peu à peu à avoir moins peur des gens qu'ils ne connaissent pas. Car parfois on nous dit : mais ça se passe très bien avec ses petits cousins !... Mais dès que l'on sort, il reste collé à la maman, il a peur de tout ; si la maman parle avec moi et qu'il est intéressé par quelque chose qui se trouve à l'autre bout de la pièce, il a du mal à se séparer. Mais tout cela se régularise au fur et à mesure.*

Ce type de lieu peut aussi aider les parents en leur donnant l'occasion de prendre contact avec d'autres

parents et de voir leur enfant dans un autre contexte. Certains d'entre eux ont suspendu leur temps de travail pour s'occuper de leur enfant, d'autres n'ont pas d'emploi. Quelques-uns sont seuls en Belgique, loin de leur famille. Ils viennent à La Marelle pour rencontrer d'autres adultes avec qui partager les difficultés, et parfois les problèmes, qu'ils rencontrent avec leur enfant, pour discuter de la vie quotidienne, parfois tout simplement pour échanger des informations, des bonnes adresses...

Les enfants qui fréquentent La Marelle font l'expérience de l'inconnu, de la complicité, de la rivalité, de la jalousie... Il leur faut apprendre à respecter certaines règles, à partager l'espace et les jouets; ils rencontrent des adultes qui fonctionnent autrement que papa et maman. *Il y a des règles à respecter : par exemple, nous avons un coin repas et nous tenons à ce que les enfants se mettent à table lorsqu'ils prennent leur collation. De même, l'espace vélos est délimité par une ligne rouge : ici il y a des bébés, donc on ne roule pas à vélo. Cela peut sembler très anodin, mais dans la pratique on voit que certains enfants ont beaucoup de mal à respecter les règles et beaucoup de parents à en poser. Lorsque ces enfants entreront à l'école, confrontés à une vie communautaire quand même très réglementée, on imagine les problèmes que cela va poser. Ce lieu permet l'apprentissage d'un passage et de mettre en place certaines règles de vie.*

Que ce soit dans son entourage, dans la rue ou dans les transports en commun, on voit parfois, d'un côté, des parents qui disent trois fois " non " et finissent toujours par céder, de l'autre, des parents très régulateurs qui cherchent à maîtriser leur enfant en permanence. Ces deux extrêmes se rencontrent-ils à La Marelle ? *On trouve plutôt le premier cas de figure : quand les enfants viennent ici, tout est nouveau pour eux; la découverte de jouets nombreux et variés représente une telle excitation que cela favorise leur tendance naturelle à ne pas respecter les limites. En pratique, certains parents ont du mal à exiger le respect de ces limites, même s'ils y adhèrent en théorie. Notre rôle, en tant qu'accueillants, est de soutenir les parents par notre présence et notre parole, de sorte qu'ils restent fermes et puissent expliquer le sens des interdits : pourquoi*

on ne peut pas casser les jeux, lancer des objets, frapper les autres ou déchirer les livres... A propos de livres : la bibliothèque installée dans le lieu d'accueil nous permet d'intéresser précocement les enfants à la lecture. Contrairement à ce que les parents pensent parfois, même les tout petits qui ne savent pas encore lire peuvent être sensibilisés au plaisir de la lecture. C'est tout bénéfique pour leur avenir



L'équipe d'accueil comprend douze personnes (dix femmes et deux hommes) : outre notre interlocutrice, elle compte cinq assistantes sociales, trois psychologues et trois psychiatres. Il est possible d'être accueilli dans d'autres langues que le français, notamment l'arabe. Les accueillants sont toujours deux, mais la composition des duos n'est pas fixe selon les jours. Pourquoi ? *Il y a un fondement théorique à cela. D'abord, même si nous sommes attentifs à la relation, on n'est pas ici dans un lieu thérapeutique : nous sommes là pour susciter la parole et soutenir le questionnement s'il est présent, mais nous ne questionnons pas les gens. Ensuite, nous ne souhaitons pas que les parents viennent ici pour rencontrer telle ou tel personnellement. Nous avons coutume de dire que le transfert doit se faire sur le lieu et non sur la personne. Or c'est un travers dans lequel on tombe facilement quand on voit toujours les mêmes personnes. Le fait de changer de partenaire nous permet aussi de rediscuter, d'évoluer et de garder une certaine neutralité.*

Un travail de réflexion avec les travailleurs de rue

C'est dans un partenariat autour de la mise en place d'une journée de réflexion sur les spécificités, le sens et les méthodologies du travail de rue que le CLPS de Bruxelles a choisi de s'investir.

Suite à une demande de l'asbl DUNE, le CLPS de Bruxelles s'est engagé à apporter sa participation dans la réflexion et l'organisation d'un événement public qui se déroulera au mois de septembre 2003. Le Service de Prévention de la Commune de Saint-Gilles est également partenaire de ce projet.

Ce projet a pour objectif le lancement d'une dynamique de réflexion collective sur le travail de rue, mettant en présence différentes logiques professionnelles.

Ensemble, croiser les savoirs, systématiser les connaissances, faire émerger une professionnalité spécifique et en assurer la reconnaissance. Comment aider au maintien d'un réseau de travailleurs de rue ?

DUNE en toutes lettres

Dépannage d'Urgence de Nuit et Echanges.

DUNE asbl est une association active en matière de toxicomanie. Son équipe de travailleurs de rue, pratique en soirée des activités d'accompagnement social ainsi que de prévention des risques liées à la consommation de drogues.

L'asbl tient également un comptoir d'échanges de seringues et de distribution de matériel stérile, le C.L.I.P. (Comptoir Local Information Prévention) en partenariat avec Modus Vivendi, la Commune de Saint-Gilles et Transit-l'AIIR.

La participation du CLPS de Bruxelles

Nous nous investissons dans ce projet afin d'apporter une aide méthodologique ainsi qu'une ouverture sur la promotion de la santé. En effet, le questionnement autour du travail de rue avec un public très précarisé, désocialisé rejoint en beaucoup de points les thèmes abordés en promotion de la santé, comme :

- la question de la participation ;
- la travail de mise en réseau ;
- l'évaluation ;
- fait-on de l'éducation à la santé, de la prévention ou de la promotion ?
- la motion de prise en charge ;
- ...

Par ailleurs, le secteur des travailleurs de rue, peu connu du CLPS de Bruxelles, élargit notre connaissance et notre réflexion autour de l'offre sociale en rue.

La naissance du projet

Début 2003, l'équipe de l'asbl DUNE entame une réflexion en deux temps sur les spécificité et le sens du travail de rue. Au premier temps l'équipe réfléchit aux questions qu'elle aurait envie de poser à des personnes ayant théorisé leur expérience d'un travail en rue. Dans un deuxième temps, l'équipe émet des avis à propos d'un résumé de la partie théorique du livre de Patrick Declerk " Les naufragés. Avec les clochards de Paris " (Plon, 2001).

Un grand nombre de questions, d'idées, de réflexions émanent de ces réunions de travail. Il semble, dès lors, opportun de poursuivre la réflexion en collaboration avec d'autres associations du métier, et ce, quel que soit leur secteur institutionnel.

Il semble important de partir des questionnements et des savoirs des travailleurs de terrain et tenter de les systématiser. Une telle dynamique de réflexion sur l'action considère le travailleur de terrain comme un acteur, un témoin et un révélateur de la vie dans la rue.

Comme acteur, il doit assumer son rôle (sans empiéter sur celui des autres) et le modifier subtilement par le jeu des interactions. Il n'est pas un conseiller, il ne sait pas ce qui est bon pour l'autre mais sa présence modifie subtilement la réalité.

Comme témoin, il atteste de ce qu'il voit, il est le témoin du témoignage et des souffrances des personnes qu'il rencontre. Il n'est pas neutre, son regard modifie la réalité qu'il perçoit.

Comme révélateur, ses réflexions et questions interpellent le politique.

Poursuite de la réflexion

Afin d'étayer la réflexion entamée par l'équipe de DUNE et d'être garant du processus de recherche-action nous avons mis sur pied de deux groupes de travail.

Un **atelier de réflexion**, intitulé " **Penser son action** " réunit des professionnels de première ligne, des associations et services intéressés. Nous retrouvons dans ce groupe une quinzaine d'associations venant de secteurs différents, travaillant avec des publics différents, ayant des pratiques du travail de rue différentes et venant de zones géographiques différentes.

Au cours des échanges, nous récoltons les questions qui se posent à propos des pratiques quotidiennes. Nous tentons de faire émerger les convergences et les spécificités du travail de rue, tous secteurs confondus. Nous tentons également de faire naître des questionnements liés au sens et à l'éthique du travail en rue, du type : Dans le travail de rue, qui demande quoi et à qui ? Quel sens d'un travail qui ne vise pas

la réinsertion ? L'éclairage clinique aide-t-il à comprendre la vie de la rue ? Peut-on construire dans l'urgence ? C'est quoi aller au devant d'une demande ?...

Un **comité d'accompagnement**, réunissant des intervenants de divers horizons, engagés d'une manière ou d'une autre dans l'approche du travail de rue. Ce comité est garant des aspects méthodologiques du processus de recherche-action mis en place, ainsi que du croisement des discours, à savoir, accompagnement et aide à l'analyse des contenus du groupe " **Penser son action** " .

Le relais entre ces deux groupes de travail sera assuré par les partenaires (DUNE asbl, CLPS de Bruxelles et le Service de Prévention de la Commune de Saint-Gilles).

Un événement public

Les réflexions, questions et pistes de travail des deux groupes seront répertoriées dans un document que nous ferons parvenir à des auteurs engagés dans l'approche de la vie en rue et ayant produit à ce propos une réflexion qui nous semble pertinente.

En septembre 2003, nous organiserons un moment de réflexion ouvert au public, au cours duquel les travailleurs de terrain auront l'occasion de consulter ces auteurs et avoir avec eux un échange d'expertises.

Perspectives

Nous ne voyons pas cet événement public comme la fin d'un processus de réflexion. Au contraire, nous souhaitons qu'il soit une clé d'ouverture de la dynamique de recherche-action concernant un travail social particulier, prenant en considération des personnes peu ou prou rencontrées par le travail social sédentaire.

*Dominique Werbrouck
CLPS de Bruxelles*

Priorité à l'emploi

Si l'on veut lutter contre la pauvreté dans notre région, la priorité doit porter sur l'accès à l'emploi. Je parle de l'accès à l'emploi parce que le paradoxe c'est que l'emploi dans notre région n'est pas une denrée rare. Mais l'accès à l'emploi disponible au bénéfice des bruxellois pose incontestablement problème. Il faut rappeler inlassablement que Bruxelles est dans une situation paradoxale : 55% des emplois situés à Bruxelles sont occupés par des non-bruxellois et Bruxelles est en même temps la région qui a le plus haut taux de chômage dans notre pays. Alors bien sûr on peut, et c'est certainement nécessaire également, dire qu'il faut être attentif au développement économique, à la production de la richesse et à la création de nouveaux emplois dans notre région. Et il faut, à cet égard, être attentif à deux phénomènes :

1. la diversité des emplois qui fait par exemple qu'il faut continuer à soutenir l'emploi industriel localisé dans notre région et
2. le risque de délocalisation d'activités économiques hors de notre région.

Mais pour l'emploi existant, comment améliorer les chances des demandeurs d'emploi bruxellois de décrocher un job ? On a beaucoup évoqué, et c'est sans doute un problème réel, l'inadéquation entre la formation des demandeurs d'emploi et les exigences de qualification pour avoir accès à l'emploi existant. Cependant ce raisonnement a un effet démobilisateur et déresponsabilisant. Si plus de 60.000 personnes¹ sont aujourd'hui chômeurs complets indemnisés à Bruxelles, " c'est la faute à personne " ! Et c'est d'autant moins la responsabilité des partenaires sociaux que l'on reporte la responsabilité sur l'école, sur les centres de formation voire sur la motivation des personnes ! Pour ma part, je pense qu'il est essentiel de refaire de ce combat pour l'emploi et contre le chômage un enjeu collectif qui mobilise tout à la fois les citoyens électeurs, les employeurs, les syndicats et bien entendu le personnel politique. Cette mobilisation doit déboucher sur un état d'esprit et des initiatives concrètes. Un état d'esprit qui sans construire

des ornières amène les employeurs à considérer qu'ils ont une responsabilité sociale à l'égard du public bruxellois. C'est sans doute la première chose qu'il convient de faire pour lutter contre la discrimination à l'embauche. Je ne suis pas favorable à la logique des quotas. Mais les pouvoirs publics doivent montrer l'exemple en terme d'intégration des populations d'origine étrangère. Et le secteur économique doit comprendre à un moment donné que son intérêt est de respecter la diversité des populations qui habitent Bruxelles. Les propositions concrètes devront également amener à remettre en cause un certain mode de fonctionnement de l'ORBEM. Car l'instrument régional du placement devrait être le meilleur outil pour aider les chômeurs bruxellois à retrouver un emploi.

Denis Grimberghs

Député cdH à la Région de Bruxelles-Capitale

¹ Fin avril 2003, il y a 82734 demandeurs d'emploi inoccupés dont 60613 chômeurs complets indemnisés (ce qui représente 15 % des chômeurs du pays)

Vols au-dessus de Bruxelles : quels impacts pour la santé et la sécurité de ses habitants ?

Des études épidémiologiques menées à proximité d'aéroports ont mis en évidence le lien entre une exposition prolongée au bruit et la survenue de pathologies cardio-vasculaires ou de symptômes psychiatriques : agressivité, suicides. Les conséquences des vols de nuit sur le sommeil sont également bien connues : difficultés d'endormissement, réveils précoces, diminution de la durée de sommeil réparateur. La pollution de l'air par les avions est tout aussi dangereuse. La navigation aérienne contribue largement aux phénomènes d'effet de serre et ses principaux polluants (CO,NOX)nuisent à notre santé : asthme, bronchite chronique, augmentation de la sensibilité aux affections bactériennes et virales, effet cancérigène.

En outre, le survol d'avions en phase de décollage sur des zones densément peuplées constitue un risque non négligeable pour la sécurité des personnes et des établissements, comme l'ont montré au moins deux " crashes " aériens ces dernières années (Gonesse en 2000 et Amsterdam en 1992).

Le développement démesuré du trafic aérien à Zaventem et l'augmentation des vols de nuit posent de véritables problèmes de santé qui ne peuvent plus être occultés.

Comment accepter que le droit à la santé soit bafoué pour tous ses riverains ? Au nom de quel rendement économique pourra-t-on justifier longtemps les nuisances qui leur sont imposées ? Souhaitons que dans le domaine de la navigation aérienne, le principe de précaution soit mis en application dans les plus brefs délais. ECOLO au fédéral a sorti ce dossier du frigo et a obtenu des avancées (suppression de la route Chabert, élimination des vols les plus bruyants et les plus polluants).

Le survol sera de nouveau un enjeu important pour la prochaine législature, notamment dans le cadre de directives européennes en discussion pour éliminer progressivement les vols de nuit en Europe.

Geneviève Meunier
députée bruxelloise ECOLO.

Annonces

► **Le 23 juin 2003 : L'alcool – alcoolisation – alcoolisme ; drogues : usage, abus, toxicomanies ; polytoxicomanies ; jeu pathologique ; approche de la gestion des risques ; approches résolutes ; comment l'entourage et les intervenants peuvent-ils approcher la personne dépendante ?**

Un exposé organisé par l'asbl Le Pélican et réservé aux intervenants et assimilés.

Lieu : 55 rue du Président à 1050 Bruxelles (de 13h à 16h30)

P.A.F. : 10 €, 6 € pour les étudiants. Uniquement sur réservation

Infos : *Le Pélican, bd. Emile Bockstael 230 à 1020 Bruxelles*
Tél./Fax : 02.502.08.61

► **Du 30 juin au 4 juillet 2003 : AIDS/STD Prevention : designing Theory-based and Evidence-based Interventions à Maastricht, Pays-Bas**

Inscriptions/Renseignements scientifiques : Anja RONKEN

Tél. : (+31) 43 38 82 941

Fax : (+31) 43 38 84 909

E.mail : anja.ronken@fd.unimaas.nl

Site :

www.unimaas.nl/congresbureau/aidsprevention2003.htm

Modalités d'inscription : le nombre de participants est limité à 30.

Prix : 1175 €

Langue : anglais

► **Le 5 juillet 2003 : Demandeurs d'asile. Demandeurs de cultures ?**

A l'occasion des «Journées Portes Ouvertes du Petit Château», une rencontre-débat aura lieu le samedi 5 juillet 2003, de 9h à 12h, sur les thèmes de l'art en rapport avec les demandeurs d'asile. Les projets artistiques développés au Petit Château seront présentés dans ce cadre.

Lieu : Petit Château Bd du 9ème de Ligne 27 1000 Bruxelles

Tél. : 02.250.04.80

Site : www.petitchateau.be

► **Du 17 au 22 août 2003 : 32èmes Rencontres pédagogiques d'été à Wépion**

Comme chaque année, la Confédération générale des enseignants organise ses rencontres pédagogiques. Au programme : 25 ateliers de formation pour changer l'école...

Infos : 02.218.34.50

Site : www.changement-egalite.be/

► **Du 3 au 8 août 2003 à Helsinki: 12ème Conférence Mondiale sur le Tabac et la Santé – Action Globale pour un futur sans tabac**

E.mail : wctoh2003@congrcreator.com

Site internet : <http://www.wctoh2003.org>

► **Du 16 au 18 septembre 2003 à Paris : 1er Congrès international Santé et Sécurité dans les transports**

Infos : RIV Turquoise

8, Rue du Regard - 92380 Garches

Tél. : (+32) 1 47 95 54 54

Fax : (+32) 1 47 95 54 55

E.mail : riv.turquoise@wanadoo.fr

Secrétariat de rédaction :
Françoise Kinna

Comité de rédaction :
Dr Robert Bontemps
Alain Cherbonnier
Myriam De Spiegelaere
Michel Hemmeryckx
Thierry Lahaye
Dr Roger Lonfils
Solveig Pahud
Dr Patrick Trefois

Graphisme :
Carine Simon

Avec le soutien de
la Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale.



Une réalisation de l'asbl Question Santé
Tél. : 02/512 41 74 Fax : 02/512 54 36
E-Mail : question.sante@skynet.be
<http://www.questionsante.org>



Editeur responsable : Dr P. Trefois,
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles

Les articles non signés sont de la rédaction.
Les articles signés n'engagent que leur auteur.